

Communiqué de presse

BEAUFORT-EN-ANJOU LE 9 SEPTEMBRE 2025

Beaufort-en-Anjou obtient le label « Villages et Villes Citoyen.nes »



La commune de Beaufort-en-Anjou est officiellement labellisée "Village ou Ville Citoyen(ne)", récompensant un programme « citoyen » mis en œuvre depuis 2023 par la municipalité et son adjointe à la Citoyenneté et aux Sports, **Bénédicte Payne**.

Citoyenneté, proximité et responsabilité : telles sont les valeurs prônées par l'équipe municipale élue en janvier 2023 en écho à son programme « *Construisons ensemble un nouvel avenir* ». L'équipe municipale place le citoyen au cœur de ses actions avec pour objectif de lui offrir toutes les conditions favorables d'une ville où il fait bon vivre, privilégiant le bien vivre ensemble et la cohésion sociale. Dans cette perspective, et pour la première fois à Beaufort-en-Anjou, le conseil municipal a nommé une adjointe au maire chargée de la Citoyenneté.

Empreinte d'écoute et privilégiant la proximité, la majorité municipale travaille ses projets et ses actions en collaboration et en co-construction avec les habitants ; elle renforce la démocratie participative et favorise l'expression des citoyens.



Bénédicte Payne
Adjointe à la citoyenneté

Page 1/3



#JaimeBeaufort

Ville de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville - 49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 74 60 - www.beaufortenanjou.fr



BEAUFORT
— EN ANJOU —

En pratique, la collectivité a ainsi mené nombre d'actions, pour renforcer la démocratie participative, favoriser l'expression des habitants et encourager l'engagement citoyen.

- Un maire et un comité consultatif pour chaque commune déléguée
- Réouverture du bureau de vote dans la commune déléguée de Gée
- Création d'une délégation municipale « citoyenneté », avec une adjointe au Maire et 2 agents.
- Instauration de 6 comités de quartier, et développement de comités thématiques sur des grands projets
- Création d'une journée de sensibilisation « un arbre, une naissance »
- Permanences citoyennes hebdomadaires du maire, Facebook live
- Installation d'un Conseil des Sages
- Organisation de la Grande tablée le 14 juillet, moment phare et convivial
- Création d'une page « citoyenneté » dans le magazine municipal et d'un guide de l'habitant
- Développement de la participation des habitants dans le centre d'animation sociale Toile de graines
- En 2024, lancement de la « Journée citoyenne », en co-construction avec les citoyens
- Accueil des nouveaux habitants et temps d'échanges avec le conseil municipal
- Organisation de rencontres régulières avec le tissu économique
- Développement du Conseil municipal des jeunes et de leur implication dans la cité (présence aux mariages).



Les permanences citoyennes offrent aux habitants la possibilité d'être écouté de manière individuelle et en toute confidentialité.



Le Conseil des Sages apporte des idées et des suggestions pour faire avancer les projets de la commune dans un esprit objectif et de dialogues.



Les réunions de travail collaboratives avec les habitants : un engagement commun pour renforcer le vivre-ensemble, par la communication, l'écoute et la collaboration.

Au regard de ces réalisations citoyennes initiées et portées par la commune, Beaufort-en-Anjou a candidaté auprès de l'Association « Empreintes Citoyennes » pour obtenir **le label villages / villes citoyennes** et bénéficier ainsi d'une **reconnaissance nationale** qui inscrira son action politique dans un réseau citoyen pérenne.

« Le label dispose d'une reconnaissance nationale et est placé sous le haut patronage de la Présidence de la République ».

Le label distingue les communes qui s'engagent activement en faveur de la participation citoyenne, de l'éducation à la citoyenneté, du développement de l'engagement citoyen. Elles rejoignent alors la **Communauté « Territoires Citoyens »**, une fabrique de la citoyenneté et un espace d'échange et de partage.

Ce label constitue un outil destiné non seulement à **reconnaître et valoriser l'action citoyenne** des communes, mais également à **l'évaluer et à l'améliorer**. Il ne constitue pas une fin en soi, mais plutôt une marque de confiance et une méthode d'évaluation, de valorisation et de progression des initiatives citoyennes des communes.

La labellisation repose sur 7 principes :

1. Ville **Compréhensible** : expliquer les fonctionnements et les compétences des élus et des collectivités
2. Ville **Transparente** : renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales
3. Ville **Collaborative** : construire et encourager la participation des habitants (culture et pratique)
4. Ville **Solidaire** : favoriser, animer et soutenir la convivialité, la cohésion sociale et la solidarité
5. Ville **Valorisante** : encourager et valoriser les initiatives citoyennes
6. Ville **Inclusive** : soutenir l'éducation républicaine et démocratique
7. Ville **Engagée** : s'engager collectivement dans les transitions écologiques et sociétales

Étude du dossier de labellisation par un Comité d'éthique :

Présidé par **Patrick Norynberg**, universitaire et expert en politiques publiques, le comité d'éthique est composé de 21 personnes soit 3 personnes pour chacun des 7 collèges : **Institutions, Entreprises, Élus locaux, Parlementaires, Agents territoriaux, Citoyens, Associations**. Indépendant et bénévole le comité d'éthique analyse les dossiers de candidature, évalue la mise en œuvre effective des démarches des villages et villes, auditionne les candidats et attribue le **label**.

Celui-ci sera remis à la ville de Beaufort-en-Anjou lors d'une cérémonie devant se dérouler dans les prochains mois.

